



COMMISSION DEPARTEMENTALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

P.V. Réunion du 05 février 2019

Présents :

- M. Gauthier DUGARDIN
- MM. Thierry ESCALE – Hubert FORESTIER – Jean-Michel LE BIHAN – Guy TARI

Excusé :

- M. Michel RODRIGUEZ

1/ Approbation du PV de la réunion du 07 septembre 2018

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2/ Liste des clubs de District en infraction au 31 janvier 2019

2^{ème} année d'infraction

- **FC NESTES**

Niveau : Départemental 1

Obligation : 2 arbitres

Nombre d'arbitres : 0

Amende : 240 €

3/ Liste des clubs de Ligue en infraction au 31 janvier 2019

- **ES HAUT ADOUR**

4/ Avis aux clubs

La situation ci-dessus est établie au 31/01/2019 en fonction des demandes de licences enregistrées par club.

Cette situation ne préjuge en rien de celle de chaque club au 31/05/2019 car celle-ci se traitera en fonction du respect par les arbitres du Statut de l'Arbitrage (assiduité, nombre de rencontres...).

Chaque club se doit donc de rester en contact avec ses arbitres afin de contrôler que ceux-ci compteront dans l'application du règlement.

Gauthier DUGARDIN